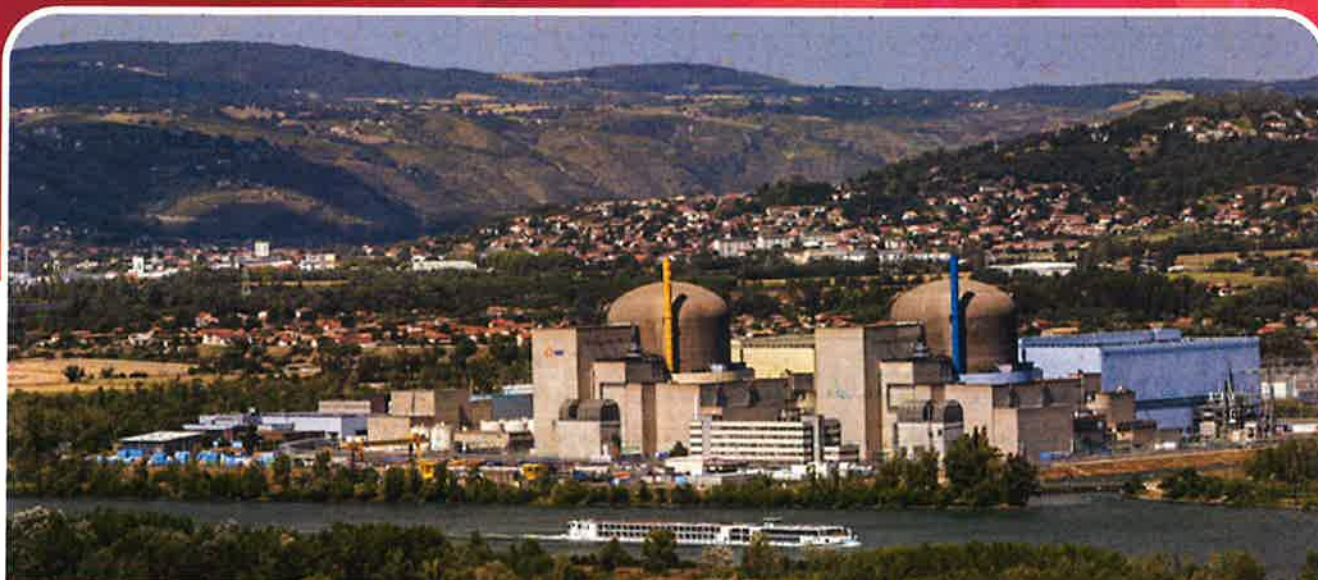


CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE RÉEXAMEN DE SÛRETÉ DES RÉACTEURS SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE-L'EXIL



La centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice-l'Exil comporte deux réacteurs de production d'électricité de 1 300 MW, couvrant la consommation énergétique d'environ 25 % des besoins de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Ces installations ont été mises en service en 1985 et 1986. Tous les 10 ans, une **révision périodique** est organisée pendant que les réacteurs sont mis à l'arrêt. Ce temps de mise en pause de la production permet à la fois :

- de réaliser des opérations lourdes de maintenance qui ne peuvent l'être lors des arrêts « simples »,
- d'augmenter la sûreté des réacteurs en réalisant des améliorations très importantes issues des retours d'expérience des différentes crises.

LES OBJECTIFS DU RÉEXAMEN

- **Vérifier la conformité des installations** au regard des exigences en vigueur à ce jour pour maîtriser les risques des installations,
- **Améliorer** autant que possible la sécurité, la santé, la salubrité publique et la protection de la nature et de l'environnement autour des installations,
- **Acter – ou non – la poursuite du fonctionnement** au-delà de 40 ans (et pour 10 ans).

RÉEXAMEN DE SÛRETÉ DES RÉACTEURS

SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE-L'EXIL

LA CONCERTATION :

Pour suivre ce sujet, l'avis du public est sollicité **au 18 janvier du 30 juin 2024** par une concertation publique sur le site : **concertation.suretenucleaire.fr**

Vous y trouverez un calendrier permettant d'accéder aux webinaires, documents et de formuler vos questions et remarques.

Cette consultation est organisée au niveau national par le **Haut-Comité à la Transparence et à l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN)**, et portée par la **Commission nationale du Débat Public**, soutenus par l'**Association Nationale des Commissions Locales d'Information**.

ET PROCHE DE VOUS ?

Au niveau local, la **Commission Locale d'Information (CLI)** pour le site de Saint-Alban propose d'animer des temps pédagogiques auprès des citoyens pour permettre la formulation d'avis éclairés.

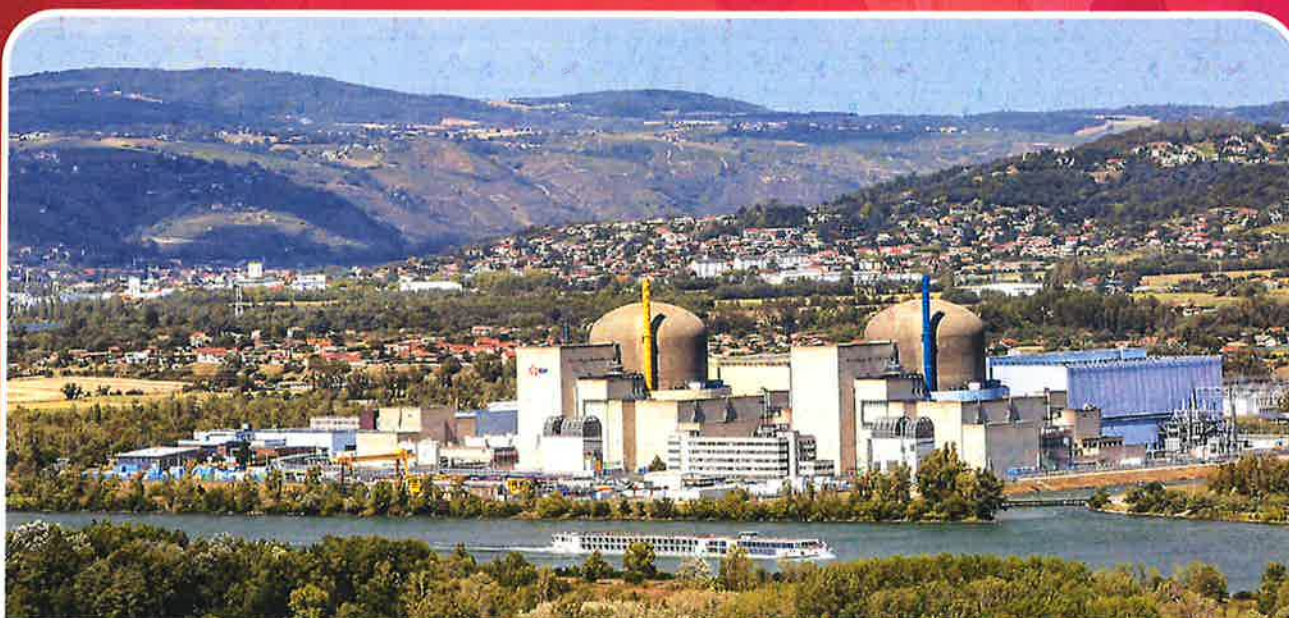
Plusieurs rendez-vous vous permettront de contribuer :

RÉUNION PUBLIQUE DE LA CLI	Présentation du projet de révision périodique, identification de 3 thématiques techniques à approfondir dans les ateliers	Lundi 11 mars 18h30 salle Mandela de Saint-Maurice-l'Exil
3 ATELIERS OUVERTS AU PUBLIC	Pour approfondir les thématiques et apporter des réponses concrètes aux questions	17H30 Mercredi 17 avril Mercredi 22 mai Mercredi 19 juin <i>(Plus d'informations pratiques sur le site concertation.suretenucleaire.fr)</i>

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ Le site du HCTISN dédié à la concertation : **concertation.suretenucleaire.fr**
(Concertation sur le 4^e réexamen périodique des réacteurs de 1300 MW)
- ▶ Le site du Département de l'Isère : **isere.fr/nos actions/risques**

CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE RÉEXAMEN DE SÛRETÉ DES RÉACTEURS SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE-L'EXIL



La centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice-l'Exil comporte deux réacteurs de production d'électricité de 1300 MW mis en service en 1985 et 1986. Tous les 10 ans, une révision est organisée pendant que les réacteurs sont mis à l'arrêt afin de vérifier la conformité des installations, d'améliorer la sécurité et acter – ou non – la poursuite du fonctionnement.

► Pour suivre ce sujet, l'avis du public est sollicité **du 18 janvier au 30 juin 2024** par une concertation publique sur le site : concertation.suretenuclaire.fr

► **Au niveau local, la Commission Locale d'Information (CLI) pour le site de Saint-Alban propose d'animer DES TEMPS PÉDAGOGIQUES AUPRÈS DES CITOYENS POUR PERMETTRE LA FORMULATION D'AVIS ÉCLAIRÉS.**

RÉUNION PUBLIQUE DE LA CLI	Présentation du projet de révision périodique, identification de 3 thématiques techniques à approfondir dans les ateliers	Lundi 11 mars 18h30 salle Mandela de Saint-Maurice-l'Exil
3 ATELIERS OUVERTS AU PUBLIC	Pour approfondir les thématiques et apporter des réponses concrètes aux questions	17H30 Mercredi 17 avril Mercredi 22 mai Mercredi 19 juin <i>(Plus d'informations pratiques sur concertation.suretenuclaire.fr)</i>

POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Le site du HCTISN dédié à la concertation : concertation.suretenuclaire.fr
(Concertation sur le 4^e réexamen périodique des réacteurs de 1300 MW)

► Le site du Département de l'Isère : isere.fr (Rubrique Nos actions /Risques)



WWW.ISERE.FR

isère
LE DÉPARTEMENT



